

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°2 Juin 2006



Editorial

Notre Président vous l'a dit, je vous le répète, au risque d'être inconvenant : ceci est le SEUL journal qui réunit toutes celles et ceux qui, de Gibraltar à Bagdad, de Valence (France) à Ouarzazate, s'intéressent de près ou de loin aux espaces naturels et forestiers méditerranéens.

Nous sommes SEULS dans le monde à penser que la nappe d'alfa de Kasserine et les forêts de l'Olympe, les dehesas d'Extremadura et les cédraies du Taurus relèvent d'une même approche, face à la fois aux politiques nationales qui tendent à mettre le Mont Blanc avec la

Calabre (puisqu'ils sont tous les deux italiens) ou le Pays Basque avec l'Andalousie (tous les deux espagnols) - ce qui est politiquement légitime mais écologiquement approximatif - et aux politiques mondiales, qui confondent les forêts méditerranéennes avec les forêts tropicales sèches.

Face à ces courants dominants, il n'est pas illégitime de nager à contre courant, comme les saumons, car nous sommes obligés d'exprimer notre Méditerranéité, pas seulement pour notre survie - à l'instar des saumons - mais parce qu'il est important, à la fois pour nos pays, pour l'Union européenne et pour le Monde, que tout ce que la Méditerranée peut apporter aux uns et aux autres puisse non seulement continuer de s'exprimer mais surtout, amplifier son message.

Le Bassin méditerranéen est demeuré au-delà des vicissitudes de l'histoire, un lieu où peuvent s'inventer des idées, des concepts et des techniques qui sont et seront utiles non seulement sur place mais aussi en bien d'autres lieux.

Aussi, je vous en conjure, renvoyez-nous par le moyen à votre convenance les 3,50 € (5 USD) qui nous permettront de continuer à vous adresser ce journal.

Ou mieux, les 17 € (25 USD) d'adhésion à l'Association et d'abonnement à tarif réduit.

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
11^{ème} Assemblée générale de l'AIFM	3
Séminaire final de COST E27	5
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : en cours
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Jean Bonnier

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

**Saint Rémy de Provence
(France)
les 23-24 mars 2006**

Jean Bonnier, Secrétaire exécutif de l'AIFM, et Denys Poulet, ingénieur, ont participé à un séminaire sur Natura 2000.

**Gardanne (France)
le 25 avril 2006**

Denys Poulet a participé à une réunion sur le projet de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne concernant le liège.

**Italie
du 15 au 17 mai 2006**

Jean Bonnier a rencontré des représentants officiels de la région Pouilles et du Parc de Gargano afin de leur présenter l'AIFM et de les encourager à une collaboration.

**Torre Del Greco (Italie)
les 18 et 19 mai 2006**

L'AIFM a participé, en tant que partenaire, au séminaire final du projet RECOFORME.

Vous trouverez la déclaration finale dans le cahier central "Info Recoforme" de ce numéro.

**Torre Del Greco (Italie)
le 20 mai 2006**

L'AIFM a tenu sa 11^{ème} Assemblée générale et une réunion du Conseil d'administration.

**Tanger (Maroc)
du 15 au 17 juin 2006**

Mohamed Larbi Chakroun, Président de l'AIFM, a participé au séminaire organisé par Forêt méditerranéenne sur l'implication des populations locales à la défense des bassins versants et à la lutte contre l'érosion.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL : €**

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture
 par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
 par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
 par carte bancaire, (sauf American Express)
Numéro :
Date d'expiration : ____ / ____
Trois derniers chiffres au dos de votre carte :

- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :



11^{ème} Assemblée générale de l'AIFM

La 11^{ème} Assemblée générale de l'AIFM s'est tenue le 20 mai 2006 à Torre del Greco (Italie).

Le Président Mohamed Larbi Chakroun a donné lecture du rapport moral en commençant par remercier les partenaires financiers de l'AIFM.

Voici pour vous une synthèse des principales informations.

“Nous avons trop peu d'adhérents à jour de leur cotisation, bien que le nombre de nos adhérents soit directement lié aux activités qui nous permettent de rencontrer un plus grand nombre d'adhérents potentiels, et de les persuader d'adhérer.

Notre fichier de contacts compte en janvier 2006 plus de 3000 personnes provenant de 53 pays différents.

L'information et la communication

Nous avons publié en 2005 les quatre derniers numéros de

notre Bulletin d'information (les numéros 13 à 16), consultables sur notre site Internet.

Les numéros 13 et 14 ont été édités en 1200 exemplaires en français et 1200 en anglais.

Les numéros 15 et 16 n'ont pas pu être édités ni traduits en anglais, faute de moyens. Ils ont cependant été largement diffusés par Internet, via notre site Internet, et via une newsletter électronique.

Outre quatre newsletters bilingues envoyées à une liste de plus de 700 adresses électroniques de notre réseau, le site Internet www.aifm.org connaît un succès de plus en plus fort : de 2191 visites l'année de sa création en 2002, sa fréquentation est passée à 25067 visites en 2005 ; et les téléchargements de documents en ligne sont passés de 582 en 2003 à 7283 en 2005.

Le développement de notre réseau

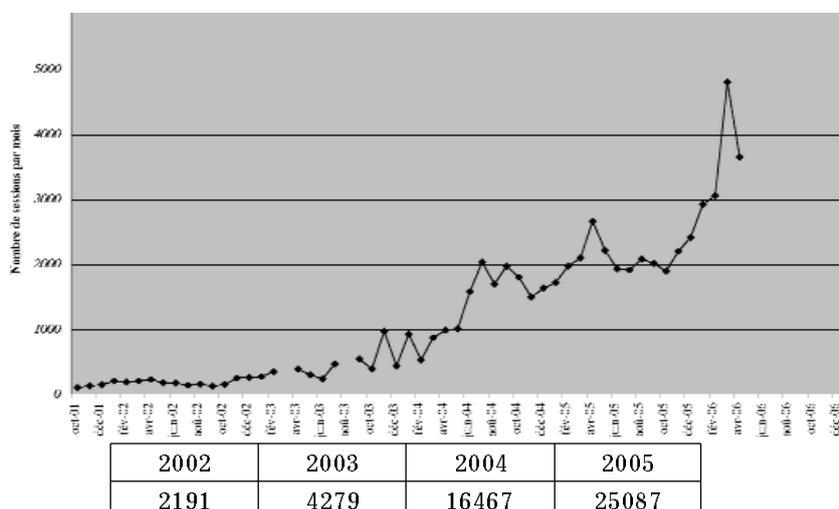
En 2005 l'AIFM a participé à diverses manifestations internationales sur les espaces naturels forestiers méditerranéens.

Le Secrétariat exécutif s'efforce de diffuser auprès de son réseau, et plus si possible via son site Internet, un maximum d'informations sur les forêts méditerranéennes et les manifestations qui y sont liées. **Vous avez le pouvoir de l'aider** grandement dans sa mission en le tenant informé des évènements dont vous avez connaissance et en lui communiquant le nom d'un contact susceptible de lui procurer un compte rendu de la manifestation.

Vie associative

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 14 mai 2005 à Valence en Espagne.

Evolution des visites du site www.aifm.org



Le Conseil d'administration s'est réuni une fois : le 14 mai 2005, à la suite de l'Assemblée générale à Valence.

La conduite ou la participation à des projets de coopération

✓ Conduite du projet Interreg IIIB Medocc "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" (RECOFORME)

[Nous renvoyons nos lecteurs à la lecture de Info RECOFORME, dans le cahier central de ce numéro, pour trouver des informations sur ce projet. Pour une connaissance plus approfondie, consultez-nous ou visitez www.recoforme.net]

✓ Préparation du projet "Echanges techniques pour l'élaboration des politiques forestières méditerranéennes dans les réserves et parcs naturels"

✓ Proposition de services dans le cadre du projet

Interreg IIIC "Opération cadre régionale " INCENDI (Actions pilotes de prévention des risques d'incendies sur les territoires du bassin méditerranéen)

La Commission méditerranéenne de développement durable

Nous sommes invités à participer aux travaux de la CMDD (mise en place à l'initiative du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations unies pour l'environnement, voir www.unepmap.gr) et venons juste de l'agrément de l'AIFM en tant qu'ONG. Nous pourrions donc désormais assurer une meilleure participation auprès de cette instance.

Nombre d'entre nous, chacun de son côté, participe à la rédaction d'articles de travail, à des réseaux, à des projets, dans lesquels l'AIFM pourrait souvent trouver une place soit de partenaire, soit de prestataire ou encore d'observateur.

Il serait bon que nous ayons bien à l'esprit que notre association peut apporter à presque tous ces projets les avantages de son propre réseau. Aussi, je vous invite tous à penser, chaque fois que cela est possible, à faciliter la participation de l'AIFM.

Je suis convaincu que chacun d'entre vous peut nous aider, auprès de nombreux publics et de nombreuses organisations, pour obtenir plus d'audience, plus de moyens."

Rapport financier et programme de travail 2006

Ces deux documents ont été approuvés à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

Pour une information exhaustive sur les rapports et documents présentés à la XI^{ème} Assemblée générale de l'AIFM, nous renvoyons nos lecteurs au site www.aifm.org où ils pourront télécharger ces documents en ligne.



Participants à la XI^{ème} Assemblée générale de l'AIFM - Photo : Denys Poulet

Action COST E27

Espaces forestiers protégés en Europe, analyses et harmonisation (PROFOR)

Le Séminaire de Clôture de l'Action COST E27 (PROFOR) s'est tenue à Barcelone (Espagne) du 22 au 24 février 2006. Il a mis en lumière le succès des travaux menés par les équipes impliquées dans l'analyse et l'harmonisation des espaces forestiers protégés en Europe.

L'Action COST E27 a mis en évidence les défis que les espaces forestiers protégés européens devront relever dans un futur immédiat : protection biologique et juridique dans le cadre d'un réseau européen cohérent, harmonisation des régions biogéographiques, intégration des activités humaines et entretien à travers de la gestion. D'autre part, les travaux menés dans les domaines de l'analyse et de l'harmonisation ont mis en exergue les relations existantes entre les catégories de protection par les lois de conservation de la nature et d'autres cadres juridique-politiques, tels que Natura 2000.

Quelques intervenants et représentants du projet ont insisté sur le fait que désormais les défis des espaces forestiers protégés dépassent leur statut et s'orientent vers la gestion durable et l'aménagement du territoire. Ce dernier point ayant été particulièrement souligné par les intervenants et représentants du projet méditerranéens.

Les intervenants invités et les représentants du projet COST E27 ont soulevé d'autres sujets de discussion et de débat :

COST E27 a confirmé la très grande diversité des Espaces forestiers protégés recensés en Europe ; ainsi qu'une mosaïque encore plus riche et plus variée des Espaces forestiers protégés recensés au sein de chaque pays

Plusieurs analyses ont mis en lumière les effets régionaux d'une telle variété dans les estimations des Espaces forestiers protégés.

La signification stratégique de la politique de conservation de la nature dans la région Méditerranéenne

On a débattu de points relatifs aux problèmes de conservation de la nature, parmi lesquels : la protection des espèces ; la gestion intégrale du territoire ; la protection dans des zones constituées de propriétés très fragmentées ; la protection et la conservation à travers des valeurs économiques et une prise de conscience sociale en dépit de niveaux bas de production ; l'augmentation de la surface forestière suite à l'abandon des

terrains ; la prévention des feux de forêts et la régulation du risque en préconisant des brûlages en hiver ; la régénération naturelle.

La "naturalité" des forêts européennes

Les discussions ont en permanence abordé le sujet des différences ancrées dans le concept du caractère naturel de la forêt au sein de la zone européenne méditerranéenne, centrale et du Nord. Dans les zones dans lesquelles les forêts sont depuis longtemps anthropisées, on a débattu du pourcentage de terrain sauvage à préserver intact afin de conserver une "naturalité" complète et constituer des points de référence pour une surveillance biologique.

Les Espaces forestiers protégés doivent être gérés en appliquant simultanément deux politiques principales : la politique de conservation de la nature et la politique de gestion forestière

La conservation de la nature et les problématiques de gestion forestière doivent être compatibles. Les discussions ont consacré un moment particulier pour traiter des relations et des liens établis entre

les espaces forestiers protégés et les politiques territoriales (aménagement du territoire). On a insisté sur le problème de savoir comment gérer des forêts non productives, et en particulier le rôle des zones broussailleuses et des autres forêts marginales telles que les espaces forestiers protégés de la zone méditerranéenne. On a abordé la nécessité de définir des modèles spécifiques de gestion pour ces forêts non productives.

Les forêts protectrices : existe-t-il une dichotomie entre les forêts protégées et les forêts protectrices en Europe ?

Les discussions du séminaire ont aussi porté sur un autre sujet essentiel, la considération des espaces forestiers protégés comme des forêts protectrices: les forêts jouent un rôle direct de protection environnementale, car elles préviennent

ou minimisent les risques naturels tels que les glissements de terrain, les avalanches, les inondations, la perte des sols de surface, la désertification, la perte de qualité de l'eau etc...

La protection à l'échelle du paysage

Les forêts européennes sont le théâtre d'activités humaines depuis des millénaires et, aujourd'hui, nous y trouvons un héritage culturel estimable et très riche, qui constitue un patrimoine historique et social à protéger. Les représentants du projet ont convenu qu'il fallait se donner comme objectif d'optimiser les espaces forestiers protégés existant pour conserver et protéger les paysages.

La mise en réseau

Ce concept implique un

réseau à la fois institutionnel et écologique.

✓ Il existe déjà un certain nombre de réseaux des espaces forestiers protégés en Europe. Ces espaces forestiers protégés sont liés les uns aux autres par des accords de coopération institutionnelle et administrative. Cette mise en réseau contribue aux échanges transnationaux de connaissances et à la coopération entre les techniciens responsables des Espaces forestiers protégés pour partager de bonnes pratiques.

✓ En ce qui concerne le volet écologique de la mise en réseau, les représentants du projet ont insisté sur le rôle qu'occupent les espaces forestiers protégés en tant que points de connexion pour le développement de couloirs naturels. Ces couloirs seraient un moyen intéressant pour l'accroissement de la biodiversité.



Délégués nationaux des 26 pays membres de l'Action COST E27 à de la tournée de terrain de la conférence finale de Barcelone - Photo Karl-Manfred Schweinzer

L'évaluation socio-économique des Espaces forestiers protégés pour les populations

En s'appuyant sur le concept de développement durable, les représentants du projet ont souligné la valeur multifonctionnelle des espaces forestiers protégés, qui pourrait être améliorée par la pratique de gestion intégrée. Dans cette optique il a été rappelé que les propriétaires forestiers sont les clients et les utilisateurs finals d'un grand nombre de décisions prises dans le cadre de COST E27. Il serait donc souhaitable pour le succès complet du programme que les propriétaires forestiers et l'industrie déclarent leur volonté de signer des contrats volontaires de conservation de la biodiversité, dont l'ensemble de la société tirerait profit.

Insister sur l'efficacité

Il a été proposé d'évaluer l'efficacité des espaces forestiers protégés et des réseaux des espaces forestiers protégés. Il s'est avéré que tous les outils possibles (économiques, sociaux etc.) pourraient être intéressants pour examiner les aspects techniques et les points structurels. En général, l'évaluation de l'efficacité des espaces forestiers protégés dépend du rapport existant entre les objectifs du programme et la gestion de ce programme. D'autre part la synthèse des éléments a amené à conclure que les espaces forestiers protégés ne doivent pas être de trop grande taille, sous peine de devenir ingérables. Il est nécessaire de sélectionner les sites avec précaution, d'une

taille adaptée à une gestion active et en prenant garde à ce que les couloirs soient bien reliés les uns aux autres (pour la mise en réseau).

Le Président a clos la conférence en la résumant ainsi :

✓ Des observateurs extérieurs (IUCN, EEA, MCPFE⁽¹⁾) ont pris en considération les résultats de COST E27.

✓ Les idées émises ont été collectées et sont à exploiter pour une coopération plus approfondie.

✓ La pertinence des statuts légaux des Espaces forestiers protégés constitue un point essentiel.

Le Président a synthétisé les recommandations suivantes :

✓ Favoriser une approche intégratrice des procédures de gestion concrète des Espaces forestiers protégés.

✓ Contrôler les degrés d'interconnexion des Espaces forestiers protégés et leur représentativité en tant que futures zones centrales de référence. Les Espaces forestiers protégés doivent toujours rester liés au reste des zones forestières.

✓ Encourager la volonté de coopération des forestiers privés en faveur de la conservation de la nature et à travers des pratiques volontaires de gestion forestière.

✓ Redécouvrir et promouvoir la valeur sociale et écologique des Espaces forestiers protégés.

✓ Réaliser une définition exhaustive des bases qui

soutiennent le principe des Espaces forestiers protégés afin d'établir un dialogue juste avec les parties prenantes.

Les remarques finales ont permis d'identifier quatre objectifs principaux de la gestion des Espaces forestiers protégés :

✓ Préserver et améliorer la santé des forêts.

✓ Accroître le potentiel économique des Espaces forestiers protégés.

✓ Préserver et enrichir la biodiversité à travers la gestion active.

✓ Améliorer la prise de conscience de la diversité des problématiques sociales étroitement liées aux forêts.

**Cristina Montiel Molina
et Julia Yagüe Ballester**
- Universidad Complutense de Madrid
crismont@ghis.ucm.es

⁽¹⁾ L'Union internationale pour la conservation de la nature, l'Agence européenne pour l'environnement et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).

Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Colloque international "L'eau et la forêt XIII^{ème} - XXI^{ème} siècle"

Du 13 au 15 septembre 2006 à Bordeaux (France)

Contact : Aline Fernandez, Groupe d'histoire des forêts françaises, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, France

Rencontre nationale italienne : "Les plantes méditerranéennes dans les choix stratégiques pour l'agriculture et l'environnement"

Du 27 septembre au 1^{er} octobre 2006 à Bari (Italie)

Contacts : Barbara de Lucia - Giuseppe De Maestro

e-mail : cpmbari@agr.uniba.it

Site web : www.jsbf.net/cpmbari/index.php

Méditerranée 2006, la foire des parcs du pourtour méditerranéen

Du 27 septembre au 1^{er} octobre 2006 à Bari (Italie)

Site web : www.mediterre.it

Séminaire sur le déclin des peuplements de chêne liège et de chêne vert : "causes identifiées, lacunes des connaissances et mesures à prendre"

Fin septembre 2006 (dates à préciser) au Portugal

Contact : Denys Poulet - AIFM

email : denys.poulet@aifm.org

Conférence internationale des forêts cultivées : "Le rôle des forêts plantées pour le développement durable"

Du 3 au 7 octobre 2006 - Bilbao (Espagne)

Site web : www.usse.es

Conférence scientifique "Biens et services des écosystèmes des forêts plantées"

Du 4 au 7 octobre 2006 - Bilbao (Espagne)

Site web : www.waldbau.uni-freiburg.de/bilbao.html

e-mail : conference86@iefc.net

Congrès forestier : secteur forestier et développement rural

Du 9 au 11 octobre 2006 - Burgos (Espagne)

Contact : Asociación de forestales de España en Castilla y León (PROFOR Cyl)

e-mail : congresforestal06@proforcyl.org

Conférence internationale "Les déserts et la désertification : défis et opportunités"

Du 6 au 9 novembre 2006 - Sede Boqer Campus (Israël)

Site web : www.desertopportunities.org/site/

Rencontres méditerranéennes d'écologie

Du 7 au 9 novembre 2006 - Béjaïa (Algérie)

Contact : Pr Aïssa Moali - Université A. Mira de Béjaïa - Tél : 00 213 34 21 47 62

email : recontreecologie06@yahoo.fr

Journées scientifiques de l'INRGREF sur la gestion intégrée des forêts de chêne liège et de pin d'Alep

Du 15 au 17 novembre 2006 - Hammamet (Tunisie)

Site web : www.iresa.agrinet.tn/jsingref2006

Atelier de préparation d'un projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2006 - Marseille (France)

Contact : Denys Poulet - AIFM

email : denys.poulet@aifm.org

4^{ème} conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 13 au 17 mai 2007 - Séville (Espagne)

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :



Programme
interreg IIIB

MEDOCC

Pour la cohésion
des territoires
de l'Europe du Sud



recoforme
RÉSEAUX ET ACTIONS DE COOPÉRATION
SUR LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

Partenaires :



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
FORETS
MEDITERRANEEENNES



Comunidad Autónoma
de la Región de Murcia



DGRF
Dirección General de Recursos Forestales
Ministerio de Agricultura, Pesca e Irrigación



GENERALITAT VALENCIANA



PARCO NAZIONALE
DEL VESUVIO



Regione Umbria

Editorial

Pour le projet RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" du programme Interreg IIIB, voici la livraison de notre dernier bulletin. Cela ne veut dire en aucun cas que la vie s'arrête ; en effet, nous voulons continuer au-delà de ce projet européen, en considérant que nous sommes exactement dans l'esprit que la Commission avait souhaité : d'aider à engendrer des contacts, de créer des réseaux, de produire collectivement de nouvelles manières communes de voir les choses.

Nous l'avons fait, mais en méditerranéen, en trouvant à l'intérieur de notre partenariat des perspectives et des sujets communs, en créant un climat d'amitié et de collaboration, et en construisant une équipe homogène fondée sur l'estime réciproque et sur le respect des rôles respectifs.

Aujourd'hui nous avons la hardiesse de penser que ce projet RECOFORME a eu comme objectif celui d'exprimer la réalité de la gestion des espaces naturels forestiers régionaux, européens, méditerranéens. Tout le monde peut juger ce qui a été accompli, à travers les documents que chacun peut se procurer, soit auprès des partenaires, soit sur le site www.recoforme.net.

Mais je voudrais insister de nouveau sur le caractère éminemment communautaire de ce que nous avons construit collectivement et qui, j'espère, pourra être poursuivi dans le futur.

Matteo Rinaldi

Directeur du Parc National du Vésuve

Autres partenaires
financeurs :



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

Editorial -----	I
Déclaration des partenaires de RECOFORME sur les forêts méditerranéennes -----	II
Perspectives pour l'après RECOFORME ---	VIII

Déclaration de RECOFORME sur les forêts méditerranéennes

19 mai 2006, Torre del Greco - Naples (Campanie, Italie)

Nous, partenaires du projet Interreg IIIB-Medocc RECOFORME "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" :

- ✓ Il Parco nazionale del Vesuvio, Italie
- ✓ La Generalitat Valenciana, Espagne
- ✓ La Regione Umbria, Italie
- ✓ La Consejería de Industria y Medio Ambiente de Murcia, Espagne
- ✓ La Direcção Geral dos Recursos Florestais, Portugal
- ✓ L'Agence publique du massif des Alpilles, France
- ✓ Et l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes.

Remercions l'Union européenne (FEDER), l'Etat italien, l'Etat portugais, l'Etat français et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) **pour leur appui, qu'il soit financier, technique ou institutionnel.**

Nous adoptons la présente **déclaration finale** de ce programme européen en faveur des forêts méditerranéennes, dans le but de :

- ✓ **Conclure notre travail en proposant une évolution des politiques actuelles :**

- ◆ sur la base de constats
- ◆ qui soulèvent des questions communes
- ◆ et qui appellent de nouvelles approches.
- ✓ **Susciter auprès des décideurs européens, nationaux, régionaux ou locaux l'attention nécessaire à l'appréhension des questions d'avenir concernant des territoires forestiers méditerranéens.**



Ouverture du séminaire final de RECOFORME du 19 mai 2006, de gauche à droite : Fernando Fuschetti (Corpo Forestale), Nicola Miranda (Parc national du Vésuve), Matteo Rinaldi (Parc national du Vésuve) et Nicola Di Fusco (Corpo Forestale) - Photo Denys Poulet

1.
A l'issue de
nos trois années
de travail commun,
nous tenions à
rappeler :

**Les fondements,
spécificités
et problématiques
majeures des forêts
méditerranéennes**

✓ Un **climat spécifique** (chaud et sec en été, accompagné de fortes pluies en hiver) aux répercussions multiples, qui se positionne au cœur des enjeux méditerranéens.

✓ Une longue histoire de l'**occupation humaine à l'origine** du caractère anthropisé de ces milieux : l'homme a agi depuis des millénaires sur la végétation spontanée, et a profondément transformé les paysages végétaux. Ces transformations et ces évolutions se poursuivent aujourd'hui.

✓ Un **des dix plus hauts lieux** de la **biodiversité menacée** au niveau mondial (écorégion prioritaire).

✓ Une **productivité (ligneeuse) faible** comparée à celles des forêts tropicales et septentrionales (liée notamment au climat, du fait des faibles ressources en eau en période de croissance) **aux conséquences directes** sur la durabilité des **gestions sylvicoles, la prévention des risques et l'aménagement du territoire.**

✓ **Des situations disparates** (altitude, diversité des peuplements, forêts littorales ou d'arrière pays, proximité ou non des



Zaira PIAZZA, représentant l'Autorité de gestion du programme INTERREG - Photo Denys Poulet

pôles urbains...) qui justifient notamment de parler des forêts et non pas d'une forêt méditerranéenne, **mais avant tout des dénominateurs communs à prendre en compte**, en termes de ressources, d'utilisation, de méthodes de gestion de la forêt ou de contexte économique local.

✓ Trois **dominantes issues des usages** de la forêt méditerranéenne, au centre des **questions d'avenir** de ces espaces¹ :

- ♦ Décor, accueil, loisir, tourisme, cadre de vie, notamment à proximité des zones urbaines ;
- ♦ Espaces soumis à déprise agricole et recolonisés de manière spontanée ;
- ♦ Espaces de production (bois, liège, truffes...).

✓ Trois **grands types de risques naturels** indissociables des espaces naturels

méditerranéens et du climat auquel ils sont soumis, qui sont d'ores et déjà des **préoccupations majeures** :

- ♦ Incendie,
- ♦ Inondations,
- ♦ Erosion.

**Les tendances
et évolutions mises
en exergue par les six
sites pilotes du projet
RECOFORME**

***Les perceptions
des territoires forestiers
méditerranéens évoluent
très sensiblement***

Les **modifications sociales** des territoires forestiers méditerranéens

¹ : En marge du programme RECOFORME on peut noter qu'au Sud et à l'Est de la Méditerranée (Maghreb, Turquie...) la forêt constitue encore aujourd'hui un espace dont dépend la survie de population rurale.

néens sont systématiquement au cœur de **l'évolution des perceptions** de la forêt et de la diversité des **demandes sociales** qui en découlent.

Les forêts méditerranéennes sont **des espaces aux potentialités multiples non véritablement reconnues** par les décideurs et auxquels il peut être donné plusieurs destinations ou vocations qui peuvent se cumuler (ex : chasse, loisirs, cueillette, production...). Corrélativement plus les destinations ou vocations sont nombreuses et plus les **conflits d'usage** sont visibles (en rapport avec la multiplicité des acteurs).

Paradoxalement, cette **multi-fonctionnalité** se retrouve **limitée** lorsque les forêts méditerranéennes

font l'objet d'une **approche trop sectorielle**.

Au cœur de ces tendances, on retrouve :

- ✓ D'une part
 - ◆ Une fonction de **production** qui diminue.
 - ◆ Des fonctions **tertiaires** qui se développent (paysages, loisirs...).

à mettre en parallèle avec :

- ✓ d'autre part
 - ◆ Une préoccupation accrue vis-à-vis de la forêt de la part des **citadins** dont le nombre ne cesse d'augmenter.
 - ◆ Une **société rurale** qui se désinvestit de la forêt (population en baisse et diminution pdes surfaces agricoles...).

✓ Un milieu pour lequel **l'insuffisance** de la **reconnaissance institutionnelle** (qui se ressent directement sur le manque des **moyens** affectés à sa gestion et le **caractère limité des réseaux** existants), est paradoxalement **inversement** proportionnelle à sa **forte valeur** en tant que "**patrimoine**" et aux aménités **reconnues par la société**.

✓ Un milieu où **la production de bois n'assure déjà plus les revenus** nécessaires à une gestion **durable**.

✓ Un milieu où **la question foncière** (forêt privée, forêt publique) est au **cœur des enjeux** de **gestion** d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient **techniques, économiques, administratifs** ou **financiers**.

S'ajoutent des phénomènes de plus en plus prégnants, qu'il est impératif de prendre en compte pour pouvoir envisager l'avenir :

✓ La **pression démographique** liée à l'héliotropisme,

✓ Les **changements climatiques** qui vont toucher **plus fortement** les régions méditerranéennes :

◆ Dont l'impact sur la production ligneuse ne peut être écarté.

◆ Dont les conséquences en termes de risques naturels et de biodiversité ne peuvent encore être que sous évaluées.

◆ Dont les risques d'extension vers le nord des surfaces soumises au climat méditerranéen ne sont pas à négliger.



Panneau didactique du Parc national du Vésuve présentant les actions pilotes dans le cadre de RECOFORME - Photo Denys Poulet

2. Pour cela, nous apportons le concours suivant

Sur la base du bilan des travaux de RECOFORME, la réponse aux enjeux des forêts méditerranéennes nécessite que la mise en place des actions soit adaptée et fondée sur :

- ✓ Un accroissement de la

connaissance : des données écologiques, techniques, sociales...

- ✓ Une **approche cohérente** nécessairement et systématiquement **multifonctionnelle** : biodiversité, production, risques, paysages, loisirs...

- ✓ Un **partage des idées** et le **partenariat** : local, européen et méditerranéen – public et privé.

- ✓ Une **prise en compte** des **demandes sociales** et une concertation adaptée.

- ✓ Un nécessaire **arbitrage des conflits** de territoires.

- ✓ Une **communication** et une **animation** ciblées et continues, dès le début de toute action.

- ✓ Un **cadre cohérent d'orientations stratégiques**.

- ✓ Une **planification** établie sur

une durée adéquate, dans le temps et dans l'espace.

- ✓ Une conception et une mise en œuvre d'**itinéraires techniques à adapter aux milieux méditerranéens**.

- ✓ La **création** et l'**adaptation** de **mesures** institutionnelles, juridiques et financières adaptées aux enjeux des forêts et des territoires forestiers.

Dans ce cadre, les partenaires proposent des pistes communes pour résoudre des problèmes rencontrés collectivement

EN TERMES D'APPROCHE GLOBALE :

- ✓ **Rompre avec une approche trop sectorielle** de la forêt et de son appréhension, mais aussi **adopter** systématiquement une **approche transver-**



Sommet du Vésuve vu de Torre del Greco - Photo Denys Poulet

sale et territoriale propre au **caractère multifonctionnel** des forêts méditerranéennes : production, économie, environnement, emploi, risques, loisirs, paysages...

✓ Faire de la mise en cohérence et de la coordination les maîtres mots des politiques et programmes européens en faveur des territoires forestiers :

♦ Etablir des plans d'orientation à l'échelle nationale ou européenne qui veillent à la **cohérence et structurent** les aménagements forestiers en fonction de l'échelle d'intervention. Cette **planification "en cascade"** doit intégrer non seulement la ges-

tion des forêts, mais aussi les politiques générales des territoires, les politiques de gestion des espaces protégés (comme ceux appartenant au réseau **Natura 2000**) et les politiques de prévention des **risques** (tels que l'incendie ou les inondations).

♦ **Associer et regrouper les différents acteurs** à la gestion des territoires forestiers (propriétaires privés, publics, élus, institutions, associations...).

♦ **Intégrer les problématiques foncières** dans la conception et la modification des outils permettant d'agir.

✓ Intégrer les forêts méditerranéennes et leurs spécificités dans les arbitrages et choix d'**aménagement des territoires**.

✓ Renforcer les sources de moyens financiers nécessaires à la gestion durable des biens et services non-marchands des forêts méditerranéennes en s'appuyant sur des axes tels que :

♦ La **production conjointe** de ces biens publics avec des biens et services marchands.

♦ L'augmentation de la prise de conscience et de la **valorisation** de la forêt comme



Panneau près du sommet du Vésuve - Photo Denys Poulet

bien culturel commun, renforçant ainsi l'implication des acteurs privés et publics.

♦ Les financements par la **collectivité publique** provenant des impôts.

♦ La **mutualisation** et les **économies d'échelles** pour des actions (jusqu'ici sectorielles) recentrées autour d'objectifs transversaux.

✓ **Adapter l'enseignement des forestiers** et des personnels des collectivités aux nouvelles techniques forestières en milieu méditerranéen.

✓ **Evaluer sur les territoires les retombées** à long terme des expérimentations menées.

EN TERMES DE GESTION :

✓ **Renforcer le développement des sylvicultures spécifiques** et appropriées aux situations :

♦ **En tenant compte des enjeux transversaux** et de la **demande sociale**, adaptés aux caractéristiques environnementales et à la diversité des milieux méditerranéens, adaptées à la situation socio-économique des populations concernées, mais aussi répondant aux contraintes de la gestion multifonctionnelle, et cela à un coût acceptable.

♦ **En s'appuyant sur des outils d'analyse** du territoire forestier et de **collecte d'informations** précises et homogènes d'un territoire à l'autre.

♦ **En valorisant la diversification des essences** locales, quand cela est possible, pour permettre un changement d'utilisation des territoires forestiers si cela devenait nécessaire. Le caractère évolutif des pro-

ductions est une des garanties de la durabilité de l'utilisation des milieux.

EN TERMES DE MOBILISATION DE LA RECHERCHE APPLIQUEE :

✓ **Le développement des concepts d'aménagement intégrateurs adaptés** à la Méditerranée.

✓ **La création de modes de calculs harmonisés** de la valeur des externalités des forêts méditerranéennes.

✓ **L'élaboration d'indicateurs communs** nécessaires pour partager des connaissances et pour évaluer les effets des interventions forestières sur les différents champs d'objectifs, dont le bilan **hydrogéologique** d'un territoire.

✓ **L'analyse de la demande sociale méditerranéenne** et de son évolution en fonction des territoires, mais aussi au regard d'une population croissante.

✓ **L'anticipation des impacts des changements climatiques** sur les forêts méditerranéennes, et sur les techniques sylvicoles pour les anticiper.

✓ **L'expérimentation à long terme** sur les interactions entre l'aménagement forestier et la valorisation de la faune sauvage.

EN TERME DE COOPERATION :

✓ **Le renforcement d'une coopération au niveau scientifique**, actuellement insuffisante dans le domaine de l'économie et de la forêt, en utilisant les instruments européens.

✓ **Le développement d'une coopération en matière de formation.**

✓ **La création d'un partenariat permanent avec l'Union euro-**

péenne :

♦ Par la **consolidation du réseau** mis en place dans le cadre des programmes RECOFORME et INTERREG, axée en priorité sur les **risques naturels**, en élargissant à d'autres partenaires du bassin méditerranéen.

♦ Par le biais d'un **Observatoire des forêts du bassin méditerranéen** dont la vocation d'animation de réseau s'appuierait sur une logique de fédération au niveau méditerranéen.

♦ Par la mise en œuvre et la généralisation des résultats expérimentaux des travaux de RECOFORME, afin de dépasser le stade expérimental et de valoriser les acquis réalisés dans le cadre d'un programme européen exemplaire.

Tous les partenaires du projet RECOFORME ont signé cette déclaration après avoir mené les expérimentations de gestion et d'aménagement forestier sur leurs territoires dans des **sites pilotes**, présenté les caractéristiques et problèmes rencontrés sur ces territoires, **débatu et partagé** ces expérimentations et problématiques lors de la visite des sites pilotes, **approfondi** les aspects techniques lors des visites et des échanges bilatéraux, **capitalisé** les résultats de ces échanges et réflexions et **diffusé** très largement ces résultats auprès des acteurs concernés et de la société.

■

Les forêts méditerranéennes procurent de nombreux biens et services non marchands, même si elles ont une production de bois qui ne peut faire face à la concurrence mondiale. Dans ces conditions, quelles politiques répondant aux attentes de la société peut-on mettre en œuvre pour ces espaces ?

Les parcs des différents pays méditerranéens, qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux, sont des lieux d'expérimentation de l'aménagement du territoire et de ces politiques.

Cependant, force est de constater le manque de connaissances et de références pour permettre aux gestionnaires des parcs de conduire de telles expérimentations. C'est pourquoi les parte-

naires de RECOFORME, avec l'appui de l'Union européenne, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France), de la Région autonome de Murcie (Espagne), de la Région Ombrie (Italie), et de la Direction générale des ressources forestières du Portugal, proposent d'organiser des échanges entre gestionnaires de parcs méditerranéens sur les différentes techniques d'appréhension et de gestion des espaces forestiers, qui se concrétiseront par des rencontres fin 2006.

Ces échanges s'inscrivent dans la continuité de la structuration de réseaux de coopération sur les forêts méditerranéennes, commencée dans le cadre de RECOFORME, et en vue de la préparation d'un prochain programme de coopération interrégional de

l'Union européenne.

Nous vous proposons de vous joindre à ce projet soit en vous associant au Comité de pilotage, soit en tant que participants aux rencontres. La réunion du Comité de pilotage de ce projet a eu lieu à Marseille (France) le vendredi 9 juin 2006.

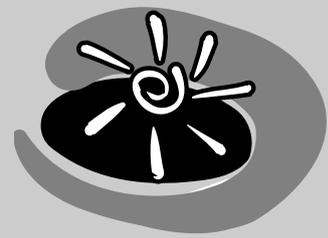
Pour plus de renseignements, contacter le Secrétariat exécutif de l'AIFM :

**Denys POULET - Ingénieur
AIFM**

**14, rue Louis Astouin
13002 Marseille France
tél. : +33 4 91 90 76 70
fax : +33 4 91 90 71 62
email: denys.poulet@aifm.org**



A la tribune lors du séminaire final (18 mai 2006), de gauche à droite : Mario Velamazán (Région autonome de Murcie), Mohamed Larbi Chakroun (AIFM), Matteo Rinaldi (Parc national du Vésuve), Francesco Grohmann (Région Ombrie) et Vanda Acácio (ISA) - Photo Denys Poulet



Nouvelles des forêts méditerranéennes

Cher lecteur. Vous avez en main un numéro de la nouvelle formule du Bulletin : les Nouvelles des forêts méditerranéennes.

Cette nouvelle formule correspond à la fois au souci de vous informer au mieux et à celui de répondre aux exigences du droit français, pays où nous l'éditions.

Nous ne pouvons diffuser ce journal dans des conditions économiquement supportables qu'à des abonnés ayant payé leur abonnement.

Voilà pourquoi il est indispensable que nous recevions le paiement de votre abonnement (3,5 euro par an) accompagné de votre bulletin d'abonnement (voir au verso).

Compte tenu des questions bancaires, vous pouvez :

1. Adresser votre contribution à notre représentant de votre pays (liste jointe)
2. Nous faire tenir votre règlement en liquide, lorsque vous en avez l'occasion (3,5 €)
3. Payer par carte bancaire.
4. Grouper votre abonnement avec votre adhésion à l'association (vous bénéficiez alors d'un tarif réduit à 2 € l'abonnement).

Malgré le regret que nous en avons, nous ne pouvons plus vous adresser ce journal si nous ne disposons pas des documents comptables prouvant que vous avez payé votre abonnement.

Aussi, nous comptons doublement sur vous : vous vous intéressez à nos activités et vous y contribuez.

Merci de votre collaboration

Mohamed Larbi Chakroun

Si vous souhaitez adresser le montant de votre abonnement à "Nouvelles des forêts méditerranéennes" et/ou de votre adhésion à l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes à une personne de votre pays vous pouvez vous adresser à :

Algérie : Amar MADOUÏ
Université de Ferhat Abbas de Setif, Faculté des Sciences, Département de Biologie, 19000 Sétif
e-mail : mado_amar@yahoo.fr - Tel : 213 36 925 1222

Espagne : Cristina MONTIEL-MOLINA
Universidad Complutense de Madrid
Facultad de Geografía e Historia, Departamento de Análisis Geográfico Regional y Geografía física, Ciudad universitaria, 28040 Madrid
e-mail : crismont@ghis.ucm.es - Tel : 34 91 394 59 62

Grèce : Dany GHOSN
Mediterranean Agronomic Institute of Chania
Dpt of Environment, Alsyllion Agrokepion, PO Box 85, 73100 Chania
e-mail : dghosn@maich.gr - Tel : 30 2821 035 000

Israël : Simon BERKOWICZ
Hebrew university of Jerusalem
Arid Ecosystems Research Centre, Earth sciences, Givat Ram Campus, 91904 Jerusalem
e-mail : berkowi@vms.huji.ac.il - Tel : 972 2 658 4353

Italie : Beti PIOTTO
APAT, Dipartimento Difesa della Natura
Via Curtatone 3, 00185 Roma
e-mail : piotto@apat.it - Tel : 39 065 00 74 596

Maroc : Omar MHIRIT
118 Av. Mehdi Benbarka
Secteur 4M6 - Hay Riad, Rabat
e-mail : mhiritomar@menara.ma - Tel : 212 (0) 60937717

Portugal : Américo CARVALHO MENDES
Universidade catolica portuguesa
Centro Regional do Porto - Polo da Faz, Rua Diogo Botelho 1327, 4150 Porto
e-mail : amendes@porto.ucp.pt - Tel : 351 22 619 62 94

Tunisie : Abdelhamid KHALDI
INRF, BP10, 2080 Tunis Ariana
e-mail : khaldi.abdelhamid@iresa.agrinet.tn
Tel : 216 71 230 039

Turquie : Turgut CELIKKOL
Kenedi Cad n°102/5, 06700 Ankara
e-mail : ankaratema@yahoo.com - Tel : 90 312 467 88 65

Adhésion et abonnement

Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €

Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €

Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €

Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €

Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : .. 3,5 €

~~Dons, soutien~~ : €

TOTAL : €

Nom : Prénom :

Nationalité :

Adresse professionnelle (préciser le pays) :

.....

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax :

E-mail :

Adresse personnelle (préciser le pays) :

.....

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

E-mail :

Je souhaite recevoir mon courrier :

en français

en anglais

à mon adresse personnelle

à mon adresse professionnelle

par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je souhaite recevoir une facture

Je souhaite adresser ma cotisation à votre contact dans mon pays (cf. liste au recto)

Je règle ma cotisation :

par mandat international net de frais de change et de transfert

par chèque, pour les comptes domiciliés en France

Compte HSBC Marseille n°30056 00194 01945406464 60

par carte bancaire, (sauf American Express)

Numéro : □□□□□□□□□□□□□□□□

Date d'expiration : □□ / □□

Trois derniers chiffres au dos de votre carte : □□□

Arenvoyer à AIFM - 14, rue Louis Astouin - 13002 Marseille FRANCE

email : info@aifm.org - Web : www.aifm.org

Tel : +33 (0)4 91 90 76 70 Fax: +33 (0)4 91 90 71 62